

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 27 novembre 2017 au Centre Communautaire André-Guy Trudeau, au 5000 rue Des Loisirs, Saint-Mathieu-de-Beloeil, à 19h05, sous la présidence de Monsieur Normand Teasdale, maire.

Sont présents les conseillers:

- Madame Diane Demers, district No. 1
- Monsieur Sylvain Lavallée, district No. 2
- Monsieur Réal Jean, district No. 3
- Madame Mona S. Morin, district No. 4
- Monsieur Stéphane Labrie, district No. 5
- Monsieur Simon Chalifoux, district No. 6

formant QUORUM, ainsi que Madame Lyne Rivard, directrice générale et secrétaire-trésorière.

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
Dépôt du certificat de la directrice générale de la convocation de la présente séance
2. Adoption de l'ordre du jour (si tous les membres sont présents)
3. Adoption du règlement No. 17.11 prévoyant à l'appropriation d'une somme de 206 000 \$, par emprunt, pour couvrir les frais de financement des règlements d'emprunt No. 06.10, No. 07.06, No. 06.07, No. 06.09, No. 05.03, No. 10.04, No. 10.05, No. 11.07 et No. 12.06 de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil
4. Période de questions uniquement sur les sujets à l'ordre du jour
5. Clôture de la séance

1. **Constatation du quorum et ouverture de la séance à 19h17.**
Dépôt du certificat de la secrétaire-trésorière / directrice générale de la convocation de la présente séance.

2. **Adoption de l'ordre du jour**
Il est proposé par Mona S. Morin
appuyé par Stéphane Labrie
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

17.350

Suite du procès-verbal de la séance tenue le 27 novembre 2017

17.351

3. **Adoption du règlement No. 17.11 prévoyant à l'appropriation d'une somme de 206 000 \$, par emprunt, pour couvrir les frais de financement des règlements d'emprunt No. 06.10, No. 07.06, No. 06.07, No. 06.09, No. 05.03, No. 10.04, No. 10.05, No. 11.07 et No. 12.06 de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil**
ATTENDU Qu'un avis de motion a été donné le 13 novembre 2017;
ATTENDU Qu'un projet a été présenté le 13 novembre 2017;
Il est proposé par Réal Jean
appuyé par Mona S. Morin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers que le règlement No. 17.11 prévoyant à l'appropriation d'une somme de 206 000 \$, par emprunt, pour couvrir les frais de financement des règlements d'emprunt No. 06.10, No. 07.06, No. 06.07, No. 06.09, No. 05.03, No. 10.04, No. 10.05, No. 11.07 et No. 12.06 de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil soit adopté tel que rédigé.

Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

Tous les membres du Conseil présents déclarent en avoir reçu copie et l'avoir lu, et renoncent à sa lecture.

17..352

4. **Période de questions uniquement sur les sujets à l'ordre du jour**
Conformément aux dispositions de la loi, le président invite les personnes présentes à poser des questions aux membres du conseil municipal.
5. **Clôture de la séance**
Il est proposé par Diane Demers
appuyé par Sylvain Lavallée
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers que la séance soit close à 19h20.

Normand Teasdale, maire

Lyne Rivard, directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, soussignée, Lyne Rivard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées lors de la séance tenue ce 27 novembre 2017.

Suite du procès-verbal de la séance tenue le 27 novembre 2017

Lyne Rivard, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, soussignée, Normand Teasdale, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Normand Teasdale, maire